

PAYSAGE COMMUNAUTAIRE DE LA FRANCOPHONE DE LA RÉGION DE L'ACFO DU GRAND SUDBURY

RAPPORT ABRÉGÉ

novembre 2008

Gratien Allaire
Louise Bouchard
Mélissa Lavictoire
Richard Théoret
Jacques Michaud



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	i
PRÉSENTATION	1
SECTION A :	
Profil sociodémographique de la francophonie de la région de l'Acfo du grand Sudbury	
i. Carte de la francophonie de la région de Sudbury, territoire de l'Acfo, 2006.....	2
ii. Faits saillants.....	3
SECTION B :	
Politique et orientation gouvernementale et associative	
i. Réussir le développement et l'épanouissement de la communauté francophone de Sudbury.....	9
ii. Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013..	13
iii. Entente Canada-communautés.....	14
iv. Accord de collaboration entre le ministère du Patrimoine canadien et le secteur communautaire de la francophonie de l'Ontario.....	16
v. Entente Canada-Ontario pour les services en français.....	18
vi. Tableau secteurs-orientations favorisés.....	23
vii. Bibliographie.....	24
SECTION C :	
Organismes et associations	
i. Les organismes et le monde associatif.....	26
ii. La désignation des agences sous la loi 8.....	29
iii. Liste des organismes.....	32

PRESENTATION

L'un des premières étapes d'une planification stratégique consiste en une description de la situation d'origine. Appliquée à la communauté, une telle description sert à mieux connaître sa composition, en même temps qu'elle contribue à en identifier les forces et les faiblesses. La description de la situation s'accompagne de la description de l'environnement, c'est-à-dire des éléments que la communauté pourrait utiliser pour faire avancer ce qu'elle veut réaliser et pour voir si les objectifs qu'elle poursuit sont réalisables à court, à moyen ou à long terme.

Le présent document présente en abrégé les résultats de la recherche menée par l'Institut franco-ontarien pour le compte de l'ACFO du grand Sudbury en préparation des états généraux du grand Sudbury des 28 et 29 novembre 2008. La recherche a porté sur le territoire desservi par l'ACFO du grand Sudbury et elle avait pour objectif de décrire la situation de la communauté francophone de ce territoire. La recherche comprenait trois volets, qui se retrouvent dans ce document.

Premièrement, il s'agit de dresser le profil sociodémographique de la communauté. Les francophones de langue maternelle forment 28 % de la population du territoire, la majorité étant concentrée dans la partie nord de la ville du Grand Sudbury. Il s'agit d'une population plus vieille que sa contrepartie anglophone. Dans l'ensemble, les plus jeunes sont plus scolarisés que leurs parents. Cette section présente les faits sociodémographiques les plus pertinents pour la planification et pour les États généraux.

Deuxièmement, le paysage vise à faire le point sur les politiques et les ententes des agences gouvernementales et associatives, ce qui donne une meilleure idée des intentions gouvernementales et des orientations des organismes. Cette section comprend les orientations du gouvernement fédéral telles qu'exprimées dans la *Feuille de route* de Patrimoine canadien. Elle comprend également les parties pertinentes de l'entente entre le Canada et la province en matière de développement de la communauté franco-ontarienne. Une partie de cette section présente les grandes orientations des ententes canadiennes avec les communautés pour l'épanouissement de celles-ci.

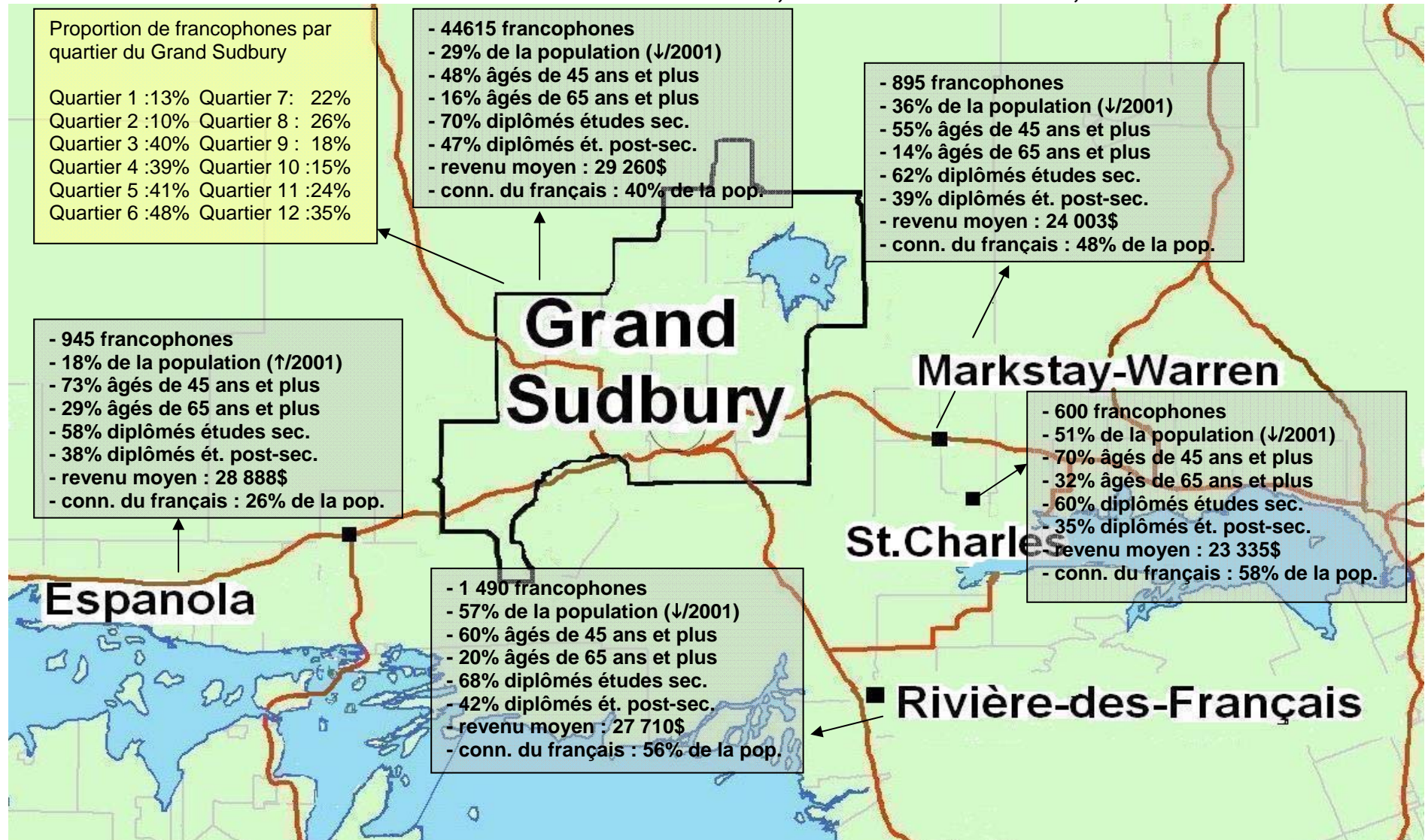
Troisièmement, vient une brève description du monde associatif et des agences gouvernementales desservant la population francophone de la région. Cette description est suivie de la liste des organismes et des agences qui desservent la communauté. Elle est organisée selon les tables sectorielles ; on y a ajouté un volet « médias ».

L'équipe de recherche n'a pas voulu, et n'entend pas, fournir de propositions relatives à l'avenir de la communauté ou de recommandation quant aux orientations qu'elle devrait privilégier. Cette partie de la démarche de planification revient aux tables sectorielles et aux personnes qui seront présentes lors des États généraux. Le présent document sert à préparer le terrain pour ces discussions.

Les textes qui suivent s'appuient sur des documents beaucoup plus volumineux, dont certaines parties ont été présentées lors de la rencontre de juin 2008 et d'autres lors des rencontres des tables sectorielles. Ces documents se retrouveront sur le site des États généraux dans les jours ou les semaines suivant l'événement (www.planifsudbury.ca et www.jerevesudbury.ca).

Gratien Allaire, directeur
Institut franco-ontarien

FRANCOPHONIE DE LA RÉGION DE SUDBURY, TERRITOIRE DE L'ACFO, 2006



GRAND SUDBURY : **Quartier 1** : secteur ouest, Gatchell, Copper Park, Robinson, Moonglo **Quartier 2** : Walden, Copper Cliff **Quartier 3** : Chelmsford, Onaping Falls
Quartier 4 : Azilda, Elm Ouest, Donovan **Quartier 5** : Val Caron, Blezard Valley, Cambrian Heights, McCrea Heights **Quartier 6** : Val Thérèse, Hanmer
Quartier 7 : Garson, Falconbridge, Capreol, Skead **Quartier 8** : N-Sudbury à l'est de Barry Downe **Quartier 9** : Coniston, Wahnapiatae, Wanup, secteur sud
Quartier 10 : Lockerby, Lo-Ellen, Université, Kingsmount, Parc Bell, Centre-ville au sud de la rue Elm **Quartier 11** : Minnow Lake, N-Sudbury à l'ouest de Barry Downe
 et au sud de Lasalle **Quartier 12** : Moulin à fleur, Centre-ville au nord de la rue Elm, N-Sudbury au nord de Lasalle et ouest Barry Downe

SOURCES : Statistique Canada, Recensement 2006. Ville du Grand Sudbury, Section de la planification stratégique et communautaire. Illustration: Louise Bouchard.

FAITS SAILLANTS

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DE LA FRANCOPHONIE DE LA RÉGION DE SUDBURY

- Le territoire couvert est celui de l'ACFO du Grand Sudbury qui comprend les municipalités suivantes : Ville du Grand Sudbury, Espanola, Rivière-des-Français, Markstay-Warren, St-Charles.

- Les données sont principalement tirées de tableaux thématiques réalisés par Statistique Canada à partir des recensements de 1996, 2001 et 2006.
- Certaines données ont été obtenues grâce à la collaboration des organisations et des établissements.
- Plusieurs comparaisons entre 1996, 2001 et 2006 sont impossibles en raison de l'absence de données comparables et du processus de fusion municipale de 2000 qui a modifié les frontières territoriales.

- Ce document rassemble les principaux faits saillants d'un rapport complet qui sera disponible sous peu à l'adresse www.planifsudbury.ca et www.jerevesudbury.ca. Ce rapport sera amélioré au gré de la mise en disponibilité des données.

Louise Bouchard
novembre 2008

POPULATION ET CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Population francophone (langue maternelle déclarations multiples), en nombre et proportion de la population totale

	1996		2001		2006	
Grand Sudbury	47925	29,86%	45420	29,59%	44615	28,60%
Rivière-des-Français	n.d.	n.d.	1710	60,85%	1490	56,65%
Espanola	955	17,51%	940	17,38%	945	18,02%
Markstay-Warren	1085	49,32%	1275	48,57%	895	36,16%
St-Charles	745	65,93%	850	68,55%	600	50,85%
Territoire ACFO	50710	29,96%	50195	30,31%	48545	28,98%

SOURCE : Statistique Canada, Profils des communautés, 2006, 2001 et 1996.

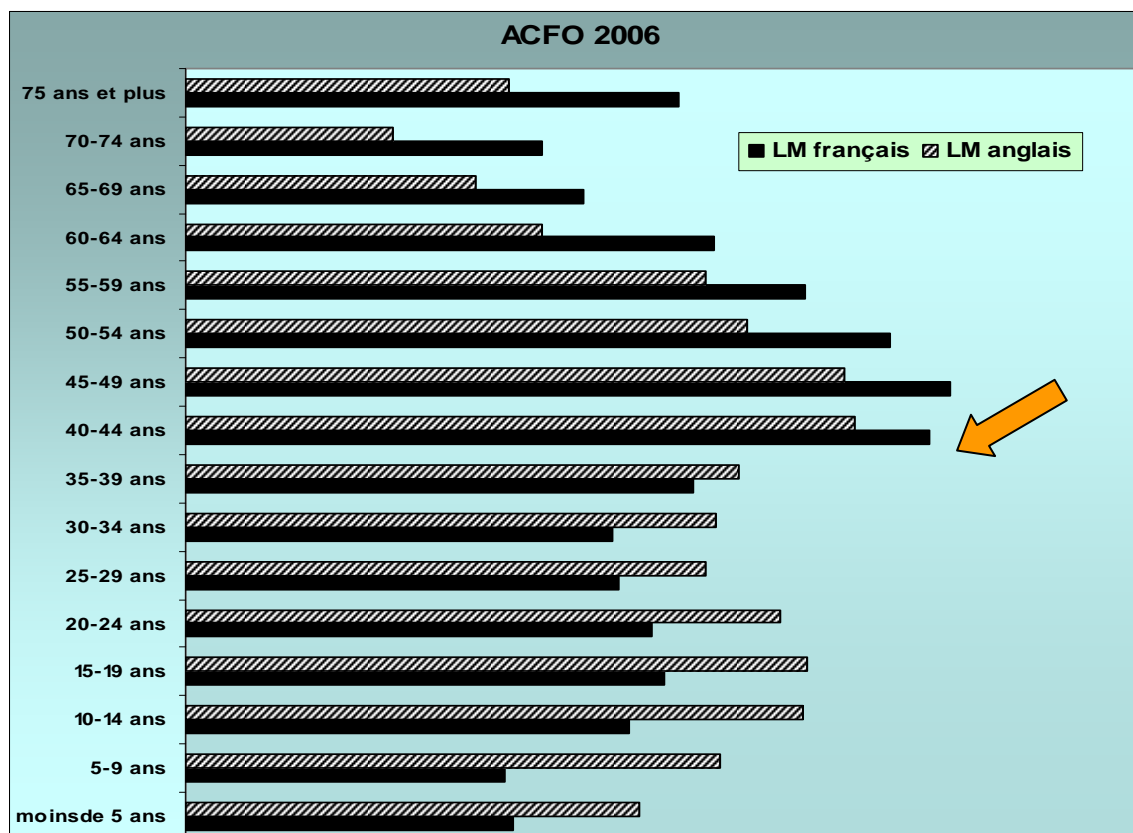
- ⇒ En 2006, le **poids démographique** des francophones sur le territoire de l'ACFO avoisine les 29%. Il s'agit d'une diminution de 3% par rapport à 1996 et de 4% depuis 2001. Il est question ici des personnes qui ont déclaré avoir le français seulement comme langue maternelle, ou le français et une autre langue. Elles sont cependant peu nombreuses à déclarer plus d'une langue maternelle, donc à faire une déclaration multiple.
- ⇒ Les femmes francophones sont plus nombreuses : le territoire en compte 24435 et 22265 hommes.
- ⇒ Il y a plusieurs types de données pouvant définir un « francophone » dans les rapports statistiques. L'utilisation de la langue maternelle unique (25,78%) donne le plus faible taux démographique comparativement à la déclaration multiple des langues maternelles (28,98%) incluant le français et même à l'égard de la première langue officielle parlée.

	langue maternelle	langue maternelle	première langue officielle parlée	première langue officielle parlée	connaissance du français
	français	français et autre (s)	Français	français, anglais	
nombre	43180	48545	46465	47005	65332
en % de la pop.	25,78%	28,98%	27,74%	28,06%	40,70%

- ⇒ Sur le territoire de l'ACFO du Grand Sudbury, les variables touchant la langue maternelle et la première langue officielle parlée changent peu le portrait du groupe francophone. Si on ajoute toutes les personnes qui **connaissent le français**, c'est-à-dire aptes à converser en français selon Statistique Canada, la proportion de personnes qui parlent français passe à 41 %.
- ⇒ Près de la moitié des francophones résidant sur le territoire de l'ACFO sont âgés de **45 ans et plus**, une proportion qui se chiffre à 37% chez les anglophones; et 16% de la population francophone est âgée de **65 ans et plus**, c'est le cas de seulement 10% de la population anglophone résidant sur le même territoire.
- ⇒ La proportion de **jeunes francophones** est inférieure à celle de leurs collègues anglophones : l'écart entre les deux groupes âgés de 20 ans et moins est considérable et il ne cesse de se creuser lorsque l'on examine les groupes plus jeunes.

- ⇒ Lorsque comparés l'un à l'autre, les **deux groupes linguistiques** affichent des tendances qui s'inversent nettement à partir du groupe d'âge composé des 40-44 ans (voir flèche sur l'illustration suivante): les écarts entre les deux groupes s'accroissent d'ailleurs aux extrémités, soit chez les personnes les plus âgées (plus de francophones) et chez les jeunes en bas âge (plus d'anglophones).

Répartition des populations francophone et anglophone par groupes d'âge



- ⇒ Plus de 20000 personnes de langue maternelle anglaise ou non-officielle ont déclaré être capables de soutenir une conversation en français. Elles se trouvent partout sur le territoire dans une proportion d'environ 18% de la population totale, sauf à Espanola, où elles ne sont que 10%, là d'ailleurs où le poids démographique de la population francophone est le plus faible.
- ⇒ Plusieurs de ces personnes ont le statut d'**immigrant**. C'est d'ailleurs lors des vagues récentes d'immigration que l'on voit de plus en plus d'immigrants qui connaissent le français et l'adoptent comme première langue officielle parlée (*plop*). Dans le Grand Sudbury, 16% des immigrants arrivés entre 2001 et 2006 parlent le français, c'est le cas de 10% d'entre eux arrivés entre 1996 et 2000. Chez les quelque 9000 personnes qui ont immigré avant 1991, seulement 2% d'entre elles connaissaient le français... en 2006. Cette connaissance du français se répercute dans leurs vies quotidiennes, où ils sont plus nombreux à utiliser le français au travail et à la maison.
- ⇒ Plus de quatre immigrants sur cinq arrivés avant 1991 provenaient d'Europe. Depuis 1996, plus de 40% des immigrants proviennent de la région de l'Asie et du Moyen-Orient et près de 20% du continent africain, ce qui explique l'augmentation de la connaissance du français et de son utilisation.

COMPORTEMENTS LINGUISTIQUES

⇒ À l'échelle du territoire, le français est la **langue le plus souvent parlée à la maison** chez 58% des personnes de langue maternelle française, soit près de 28000 personnes. Près de 500 personnes ayant l'anglais comme langue maternelle ont déclaré parler le français le plus souvent à la maison.

⇒ Les données de 2006 indiquent que le poids démographique influence l'utilisation de la langue à la maison. En effet, plus le poids démographique des francophones est grand, plus ceux-ci utiliseront le français à la maison.

Proportion de francophones utilisant le français (maison)

Grand Sudbury	58%
Riv.-des-Français	81%
Espanola	26%
Markstay-Warren	66%
St-Charles	69%
TOTAL	58%

⇒ Au **travail**, l'utilisation du français n'est pas chose fréquente chez les francophones. Le taux le plus élevé est à la Rivière-des-Français, où 30% des francophones utilisent le plus souvent le français au travail. Dans le Grand Sudbury, cette proportion diminue à

Proportion de francophones utilisant le français (travail)

Grand Sudbury	20%
Riv.-des-Français	29%
Espanola	4%
Markstay-Warren	14%
St-Charles	17%
TOTAL	20%

un francophone sur cinq. Le milieu de travail, fortement déterminé par la scolarité, semble donc influencer **l'utilisation du français au travail** bien davantage que le poids démographique. Chez les francophones titulaires de grades universitaires du Grand Sudbury, l'utilisation du français au travail atteint plus de 40% et même près de 55% lorsqu'ils sont titulaires d'un baccalauréat ou un diplôme d'études supérieures.

⇒ L'**endogamie** (couple formé de deux personnes de même langue maternelle) a légèrement diminué, passant de 52% en 2001 à 47% en 2006. Elle a également diminué chez les couples anglophones et chez les couples formés d'immigrants. Chez les couples endogames francophones, le processus de **transfert de la langue maternelle aux enfants** a accusé un très léger recul en faveur de l'anglais. Le rôle de la mère demeure déterminant dans le choix de la langue maternelle des enfants, tel que des études antérieures l'ont montré.

⇒ Il faut se tourner vers les personnes n'ayant aucune des langues officielles comme langue maternelle (la plupart immigrants) pour observer une hausse du **transfert linguistique** en faveur du français. Même en situation d'endogamie, 4% de ces couples (environ 3500 en tout) choisissent le français pour leurs enfants, plus du tiers le font en situation de couple exogame. Dans tous les cas, cette augmentation par rapport à 2001 s'effectue en défaveur de l'anglais.

ÉTUDES, SCOLARITÉ ET PROFESSIONS

- ⇒ En 2006, il y avait plus de 5700 **élèves** dans les 29 écoles élémentaires françaises de la région et un peu moins de 2400 dans les 10 écoles secondaires. Aux deux paliers, les effectifs sont demeurés relativement stables au cours des dernières années, affichant parfois de légères augmentations, malgré la diminution du nombre de jeunes francophones dans les groupes d'âge fréquentant l'école élémentaire et l'école secondaire. Plus de la moitié des élèves inscrits à l'école élémentaire française ne poursuivent pas à l'école secondaire française.
- ⇒ Au niveau **post-secondaire**, le Collège Boréal offre une soixantaine de programmes et compte quelque 1600 étudiants et étudiantes. L'Université Laurentienne a dénombré environ un millier d'étudiants et étudiantes de la région qui ont déclaré avoir le français comme langue maternelle; ce groupe forme près de 30% de l'effectif total. Deux-tiers sont inscrits dans des programmes d'études en français. Au cours des sept dernières années, 79% (en moyenne) des étudiants qui sont identifiés comme francophones ont reçu leur diplôme d'un programme en français.
- ⇒ Les jeunes francophones (15 à 34 ans) sont davantage scolarisés que leurs aînés : dans le groupe des 25-34 ans, seulement 7% d'entre eux ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires. Cette proportion passe à 22% chez les 45-54 ans et à plus de 60% chez les 65 ans et plus. Les jeunes sont d'ailleurs plus de 20% à détenir un grade universitaire, une proportion qui n'atteint pas plus de 9% chez les francophones de 45 ans et plus. Ces jeunes francophones ont également fréquenté davantage le **collège et l'université** que leurs homologues anglophones du même groupe d'âge.
- ⇒ Les principaux **domaines d'études** des diplômés de langue maternelle française dans le Grand Sudbury sont :
- architecture, génie : 28%
 - commerce, gestion et administration : 21%
 - santé, parcs et récréation : 16%
 - éducation : 10%
 - sciences sociales et de comportements et droit : 7%
- ⇒ Les **professions** exercées par les francophones et leur poids par secteur, sur le territoire de l'ACFO du Grand Sudbury

PROFESSIONS	Proportion de franco.	Poids dans ce secteur
Ventes et services	25%	26%
Affaires, finance et administration	20%	29%
Métiers, transport et machinerie	19%	31%
Sc. sociales, enseignement et admin. publ.	11%	32%
Gestion	7%	27%
Professions propres au secteur primaire	6%	34%
Santé	6%	26%
Sciences naturelles et appliquées	3%	17%
Transformation et fabrication	2%	25%
Arts, culture, sports et loisirs	2%	22%

- ⇒ Près de la moitié des francophones oeuvrent dans les secteurs des *ventes et services* et celui des *affaires, finance et administration*. Ils sont peu nombreux dans les professions liées à la *transformation et fabrication* et aux *arts et culture*, mais ils constituent en revanche environ le quart des travailleurs dans ces secteurs. Bien qu'ils soient peu nombreux aussi dans les *professions du secteur primaire*, ils forment plus du tiers des travailleurs dans ce secteur. Ils sont **surreprésentés** dans ces professions du *secteur primaire*, dans les *métiers, transport et machinerie* (tendance encore plus accentuée si l'on exclut le Grand Sudbury) et dans les *sciences sociales, enseignement et administration publique*, mais **sous-représentés** dans les *sciences naturelles et appliquées* et dans les *arts, culture, sports et loisirs*.
- ⇒ Le recensement de 2006 a dénombré plus de 900 personnes qualifiées de travailleurs autonomes qui affirment avoir une **entreprise** avec du personnel rémunéré, qu'elle soit constituée en société ou non.

EN GUISE DE CONCLUSION

- ⇒ Les données (ce rapport ne constituant qu'un aperçu) ne permettent pas de tracer un portrait homogène de la communauté francophone de la région de Sudbury. Au contraire, elles montrent l'existence de deux groupes au sein de cette communauté : l'un âgé de moins de 45 ans, l'autre de plus de 45 ans.

Il apparaît que ces deux groupes ont des caractéristiques différentes, tant à l'égard de la scolarité que du comportement linguistique, de ses choix de domaines d'études et de professions. Le groupe plus jeune semble bénéficier des luttes de ses prédécesseurs pour l'obtention d'une éducation secondaire et post-secondaire en français et des institutions francophones en place.

Bien sûr, ce groupe des plus jeunes est moins nombreux et pèse beaucoup moins que celui de ses aînés dans la population totale de la région. Si l'on ne s'en tient qu'au poids démographique, il s'agit d'un recul.

Mais les nouveaux arrivants depuis une dizaine d'années comblent ce recul au sein de la communauté francophone. En fait, ces nouveaux « franco-sudburois » présentent à peu près les mêmes caractéristiques que le groupe des jeunes francophones. Des alliés... naturels.

Remerciements :

Barbara Bergeron, Jean-Pierre Corbeil et Christine Blaser (Statistique Canada)
 Mélanie Doyon (Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario)
 Patrick Breton (Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario)
 Danielle Talbot-Larivière (Collège Boréal), Louis Mayrand (Université Laurentienne)
 Claude Berthiaume et Krista Carré (Ville du Grand Sudbury)
 Mélissa Lavictoire (Université Laurentienne)
 Aux participants et participantes des tables sectorielles

RÉUSSIR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉPANOUISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DE SUDBURY

INTRODUCTION

Dans la conception d'un portrait global de la communauté francophone du grand Sudbury, il est important comme Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens de savoir d'où elle vient cette communauté, où elle se situe actuellement et finalement là où elle veut se placer dans une province qui évolue sur le plan global dans tous les domaines : économique, éducationnel, social et culturel.

Tout dernièrement, plusieurs organismes, tant de nature gouvernementale que du milieu associatif/communautaire, étudient les facteurs qui permettront à l'ensemble des communautés franco-canadiennes en situation linguistique minoritaire de se développer et de s'épanouir dans tous les domaines. D'ailleurs, aujourd'hui nous nous basons sur les indicateurs de **vitalité** d'une communauté francophone dynamique pour étudier les opportunités passées, actuelles et potentielles sur le territoire de l'ACFO du grand Sudbury. (CLO, 2007 ; Statistique Canada, 2007 ; Langlois - U.Ottawa, 2005).

Cette recherche se veut un modèle du processus en place pour arriver à cette fin. Certains font appel à une gouvernance horizontale (Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques, déc.2005), indiquant bien que la vision de cet idéal doit se dégager dans un esprit de complicité entre les communautés et les agences gouvernementales à tous les niveaux.

Les prochaines sections résument les constats de la recherche. Elles tentent de décrire les éléments qui peuvent influencer l'établissement des **États généraux** de la communauté francophone de la région du grand Sudbury, le grand Sudbury étant le territoire desservi par l'ACFO de la région étudiée.

ÉTAT ACTUEL (Contexte)

Nul ne peut nier le fait que le français a su prendre sa place dans les **lieux*** que comprend la région du grand Sudbury. Depuis maintenant plus de 40 ans – date de la création de l'Association canadienne-française de l'Ontario à Sudbury (ACFO), les signes de **lieux** communautaires vibrants se multiplient : le drapeau franco-ontarien flotte dans tous les coins de la ville, les conseils de langue française et un collège bâtis à notre image, font que la participation des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes à l'éducation et à la formation est toujours croissante (MEO). Ajoutons à ces **lieux**, certains services de santé en français ainsi que certains services juridiques en français, des services offerts à ceux qui veulent en prendre avantage. Nos œuvres culturelles, des œuvres qui nous ressemblent, sont reconnues ici et ailleurs comme des bijoux du patrimoine local, provincial et fédéral.

Il reste que le **milieu*** familial et celui de l'école, les berceaux d'une vitalité francophone, changent (Statistique Canada, 2007 ; Giroux, 2007) et certaines constations sèment des craintes face à la pérennité du fait français dans la région du grand Sudbury. * (Milieu et lieu : Langlois, Anne Gilbert).

La communauté francophone du grand Sudbury, dès le mois de mars 2007, identifie certains risques pouvant nuire au fait français, déjà fragile. Cette réalisation concertée

oriente cette recherche dans le cadre de l'établissement des États généraux de la francophonie du grand Sudbury. Les études d'ici et d'ailleurs nous suggèrent que la réponse à la problématique qui se pose doit se faire dans un esprit concerté, une concertation qui saura rassembler les forces des **milieux** et ceux des **lieux**. C'est bien la description de modèles avantageux à l'intérieur de ces **lieux** et de ces **milieux** que nous vous présentons afin d'informer la communauté qui avance vers une planification pour le développement et l'épanouissement de la francophonie du grand Sudbury.

LES ORIENTATIONS SUGGÉRÉES

Les orientations stratégiques suivantes nous sont offertes par différents individus et certains organismes canadiens suite à des processus de recherches ou d'études semblables au processus dans lequel s'est engagé la communauté francophone du grand Sudbury. Elles sont le résultat d'analyses situationnelles proposées par le monde associatif francophone au Canada (FCFA, AFO, ACFO du Grand Sudbury, certaines associations provinciales francophones - SAANB et SFM) et des agences des gouvernements canadiens (CLO, Patrimoine canadien, Commission Lord, OAF).

Tous semblent d'accord pour dire qu'une concertation doit se réaliser afin qu'une communauté puisse évoluer vers une vision et un plan de développement global. D'après notre analyse des rapports les plus récents, trois orientations de nature organisationnelle plus globales se dégagent :

1. La gouvernance des services en français par et pour les Francophones en situation minoritaire ;
2. L'offre active des outils de développement et d'épanouissement pour assurer une gouvernance et une gestion de qualité et imputable ;
3. La promotion de ces services et une utilisation accrue de la part des citoyens.

Dans sa *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir*, Patrimoine canadien présente les orientations à suivre pour réaliser des communautés francophones vibrantes au pays. Les domaines d'action sont les suivants :

- **valoriser la dualité linguistique auprès de tous les Canadiens;**
- **bâtir l'avenir en misant sur la jeunesse;**
- **améliorer l'accès aux services pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire;**
- **miser sur les avantages économiques;**
- **assurer une gouvernance efficace pour mieux servir les Canadiens.**

Malgré que ces orientations globales semblent faire l'unanimité des rapports analysés, certains domaines spécifiques sont identifiés comme étant prioritaires pour le développement et l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire. Parmi ceux que nous retrouvons le plus souvent, nous notons :

- Immigration (CLO, FCFA, OAF, ACFO)
- Économie (Patrimoine canadien, FCFA, CLO, Lord, ACFO)

- Art et Culture (CLO, Patrimoine canadien, OAF, Lord, ACFO)
- Santé (CLO, FCFA, OAF, ACFO)
- Éducation (CLO, OAF, Lord, ACFO)
- Services sociaux (Patrimoine canadien, AFO, OAF, Lord, ACFO)
- Justice (Patrimoine canadien, FCFA, OAF, Lord, ACFO)
- Jeunesse (Patrimoine canadien, ACFO)
- Recherche (CLO, FCFA, OAF)

CONCLUSION

Dans son étude nommée *Vitalité communautaire des minorités francophones*, le groupe de recherche de l'université d'Ottawa (Langlois, Gilbert, 2005) signale que, malgré l'existence d'un capital communautaire important à Sudbury, l'éparpillement des efforts et l'isolement de ces organismes constituent des facteurs limitatifs. (<http://langlois.geog.uottawa.ca/rapports/Sudbury.pdf>)

Comment corriger ces facteurs limitatifs ? La démarche de concertation communautaire actuelle est un pas vers un arrimage des forces organisationnelles de la communauté. Parmi les forces sur lesquelles la communauté doit pouvoir s'appuyer, le système d'éducation est un outil indispensable. Il est et doit demeurer un joueur important dans la réalisation de résultats arrimés à la vision que se donnent les communautés francophones de la région du grand Sudbury.

Comme l'a indiqué la société franco-manitobaine lors de ses consultations d'états généraux en 2005, le système d'éducation de langue française provincial demeure la pierre angulaire pour le développement et l'épanouissement de la francophonie. D'ailleurs, le sous-ministre adjoint chargé de la direction de l'éducation de langue française en Ontario rappelle l'engagement du système d'éducation envers la francophonie ontarienne, en s'adressant à l'ensemble du ministère de l'Éducation en mai 2007. Dans sa présentation ministérielle intitulée *Using Data to Develop a Comprehensive Improvement Strategy in French-Language Schools in the Province of Ontario, Canada*, il a déclaré :

The Ontario Ministry of Education is committed to continue reversing the trend of assimilation of its linguistic minority. However, to be successful in the long term, this goal requires an all-encompassing action plan involving players from several ministries, governments, and community organizations. All agree that education is the basis for economic growth and competitiveness. It has become necessary to track the progress and effectiveness of publicly funded education systems.

(<http://www.edu.gov.on.ca/eng/research/improvementStrategy.pdf>, page 15.)

D'ailleurs, cet engagement doit se faire par l'entremise d'une concertation de toutes les communautés de la région de Sudbury, tant francophones qu'anglophones. Comme le propose la Société acadienne du Nouveau-Brunswick suite au processus menant aux états généraux de la francophonie de cette province, Sudbury doit se rallier derrière un mouvement concerté de leadership pour gouverner le développement et l'épanouissement de sa communauté francophone. La pérennité du

fait français dans notre région saura se réaliser, pas seulement par le biais de certains leaders mais plutôt par le mouvement bien orchestré de tous les joueurs économiques, sociaux, éducationnels et culturels.

Le tableau qui suit fait référence aux divers documents qui portent sur la francophonie canadienne et du développement (voir la bibliographie). Le document soumis aux tables sectorielles se trouvera sur le site des États généraux.

Jacques Michaud
Institut franco-ontarien

FEUILLE DE ROUTE POUR LA DUALITÉ LINGUISTIQUE CANADIENNE 2008-2013 : AGIR POUR L'AVENIR

(extrait)

Dans sa *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir*, Patrimoine canadien résume les stratégies à travailler pour la réalisation de communautés francophones vibrantes au pays. Les domaines d'action sont les suivants :

- Valoriser la dualité linguistique auprès de tous les Canadiens;
- Bâtir l'avenir en misant sur la jeunesse;
- Améliorer l'accès aux services pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire;
- Miser sur les avantages économiques;
- Assurer une gouvernance efficace pour mieux servir les Canadiens.

VALORISER LA DUALITÉ LINGUISTIQUE AUPRÈS DE TOUS LES CANADIENS

Chaque année, le gouvernement du Canada mène à bien un grand nombre d'activités pour promouvoir le français et l'anglais au sein de la société canadienne. Quoique toutes les actions du gouvernement dans le domaine des langues officielles, ainsi que les initiatives mises de l'avant dans cette Feuille de route, visent à valoriser cet atout auprès de tous, trois nouvelles initiatives permettront particulièrement d'en accroître les bénéfices.

BÂTIR L'AVENIR EN MISANT SUR LA JEUNESSE

C'est en misant sur la jeunesse qu'il est possible non seulement de contribuer à la pérennité de la dualité linguistique au pays, mais aussi à la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire, en valorisant l'apprentissage et les expériences, aussi bien en français qu'en anglais.

Le gouvernement continuera d'investir dans l'apprentissage des deux langues et dans des initiatives à l'extérieur du cadre scolaire. Les jeunes sont au coeur des priorités du gouvernement du Canada. Au sein des communautés minoritaires, leurs parents ont fait des efforts pour préserver leur langue et il importe maintenant qu'ils prennent pleinement conscience de la richesse de ces acquis et les mettent à profit.

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SERVICES POUR LES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE EN SITUATION MINORITAIRE

Les domaines de la santé, de la justice, de l'immigration, de la petite enfance et de la famille, de l'alphabétisation, et des arts et de la culture, représentent des secteurs essentiels de services pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Il est donc important que ces services soient disponibles dans les deux langues officielles au sein de ces communautés.

MISER SUR LES AVANTAGES ÉCONOMIQUES

La Feuille de route veut tirer profit des avantages économiques de la dualité linguistique et renforcer l'appui au développement économique des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ressources humaines et Développement social Canada continuera d'appuyer le développement économique et communautaire dans le cadre du Fonds d'habilitation pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire. En plus de faire appel aux leaders communautaires, ce Fonds mise sur les partenariats, en vue de renforcer la capacité de ces communautés en matière de ressources humaines et de développement économique. Pour les Canadiens, cela représente un appui continu pour le développement de l'économie et du marché du travail des communautés en situation minoritaire au moyen de partenariats, de plans de développement et du renforcement des capacités.

Dans un marché de plus en plus mondialisé et axé sur le savoir, la dualité linguistique représente un avantage concurrentiel clé, susceptible de favoriser l'essor économique du pays.

ASSURER UNE GOUVERNANCE EFFICACE POUR MIEUX SERVIR LES CANADIENS

Le Secrétariat des langues officielles (Patrimoine canadien) appuie le ministre des Langues officielles dans son rôle de leadership et de coordination horizontale pour l'ensemble de l'appareil fédéral, y compris sur le plan des relations intergouvernementales. Dans le cadre de la Feuille de route, le Secrétariat, en collaboration avec les institutions fédérales clés, améliorera la gouvernance et la coordination horizontales des actions gouvernementales en matière de langues officielles afin d'accroître la reddition de comptes et d'assurer l'atteinte de résultats.

Patrimoine canadien joue un rôle d'appui et de coordination relativement à la mise en oeuvre de l'engagement fédéral à l'égard des minorités de langue officielle et de la mise en valeur du français et de l'anglais dans la société canadienne. Le Ministère exerce aussi un rôle d'appui et d'encadrement auprès des institutions fédérales, particulièrement auprès de celles dont les activités peuvent avoir des répercussions importantes sur les minorités ou la reconnaissance des deux langues officielles. Le Ministère étendra son action de coordination à l'ensemble des institutions fédérales et, à cette fin, identifiera les façons les plus appropriées pour ces organisations, qui sont de nature très variée, de faire rapport sur leurs activités. Il élaborera aussi de nouveaux outils pour aider les institutions fédérales à être davantage au courant et à s'acquitter de leurs responsabilités.

Référence : On trouvera le texte complet de l'entente à l'adresse électronique suivante : http://www.pch.gc.ca/progs/slo-ols/pubs/20082013_LDL/06_f.cfm

Ententes Canada–communautés

Patrimoine canadien gère trois types d'ententes générales pour le développement et l'épanouissement des communautés minoritaires de langue officielle. Premièrement, les ententes fédérales-provinciales-territoriales en éducation sont des ententes à frais partagés avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'enseignement en langue première et de la langue seconde. Deuxièmement, les ententes fédérales-provinciales-territoriales en matière de services dans la langue de la minorité visent, comme son nom l'indique, à aider les gouvernements provinciaux et territoriaux à fournir des services dans la langue de la minorité. Troisièmement, les accords de collaboration entre le ministère et le mouvement associatif ont pour buts « des résultats communs visés pour contribuer au développement et à l'épanouissement de la communauté francophone » des provinces et des territoires¹.

Les accords de collaboration couvrent l'ensemble du territoire canadien et suivent une formule établie. Dans une introduction, le document traite du contexte provincial ou territorial et identifie les parties à l'accord, la portée et la raison d'être de l'accord. L'accord indique aussi les valeurs et les principes sur lesquels sont basés les accords. Les valeurs sont la dualité linguistique, la démocratie, le civisme actif, l'égalité, la diversité, l'inclusion et la justice sociale ; les principes sont l'indépendance, l'interdépendance, le dialogue, la coopération et la collaboration, la responsabilité envers les Canadiens et les Canadiennes et la transparence. La partie IV traite des engagements des parties et la partie V, de l'application de l'accord, comprenant les enjeux, les résultats visés, la concertation et la collaboration et les modalités d'application.

Les accords sont basés sur un plan de développement global, qui a permis d'identifier les enjeux et les résultats visés (voir l'accord avec l'Ontario, qui suit). C'est dans cette partie de l'accord que se trouvent les caractères distinctifs des ententes entre Patrimoine canadien et les communautés. Elle identifie les axes ou secteurs prioritaires, dont le nombre varie selon la province ou le territoire, jusqu'à huit pour la Colombie-Britannique et la Saskatchewan. La Colombie-Britannique identifie même 38 résultats prévus pour les années 2004-2009, le Nouveau-Brunswick en donne 15, l'Alberta préfère s'en tenir à quatre.

Des secteurs, exprimés de diverses façons, demeurent des préoccupations pour les provinces et les territoires : éducation ; santé et services sociaux ; développement communautaire ; économie ; communications ; arts, culture et patrimoine. Certains mettent de l'avant des aspects spécifiques : tourisme, formation d'entreprises, foyer et spiritualité (Saskatchewan), sports et loisirs (Saskatchewan). La communication avec la communauté, l'engagement de celle-ci, la prise en charge, la concertation sont aussi des objectifs poursuivis par des communautés provinciales. La formation de la jeunesse et le leadership font partie de quelques accords.

Les trois provinces de l'Ouest ont mis l'accent sur la continuité linguistique, en passant par l'inclusion et la rétention. Le Manitoba touche les différents aspects de la situation pour maintenir la population franco-manitobaine : continuité dans les familles francophones et dans les familles mixtes, inclusion des nouveaux arrivants et des personnes bilingues et, finalement, sensibilisation des anglophones.

¹ On trouve ces accords sur le site de Patrimoine Canada: http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/entente-agreement/comm/index_f.cfm

L'accès aux services gouvernementaux en français et les infrastructures de services demeurent problématiques pour la plupart des communautés. Les questions relatives à l'appartenance reviennent dans la plupart des accords : reconnaissance de la communauté, valorisation, sentiment d'appartenance, identité, rayonnement, appréciation du fait français.

Accord de collaboration entre le ministère du Patrimoine canadien et le secteur communautaire de la francophonie de l'Ontario

1. Enjeux de société et résultats communs visés

Le secteur communautaire et le ministère du Patrimoine canadien constatent les principaux enjeux de société et conviennent des résultats communs visés pour contribuer au développement et à l'épanouissement de la francophonie de l'Ontario.

1.1. Enjeux de société

Les principaux enjeux de société de la francophonie de l'Ontario sont les suivants :

- l'intégration en grand nombre de nouveaux arrivants;
- l'urbanisation rapide de sa population au sein de très vastes régions urbaines, minorisant ainsi les francophones et rendant difficile, voire peu possible, l'offre de services en français;
- l'étendue du territoire à couvrir, par exemple entre Ottawa et Longlac, Alexandria et Windsor, Toronto et la frontière du Manitoba; cela rend l'offre de services extrêmement difficile.

1.2. Résultats communs visés

Le ministère du Patrimoine canadien prend note des axes de développement et des objectifs généraux identifiés dans le Plan stratégique communautaire de l'Ontario français. Il prend également note des cinq priorités stratégiques établies par le secteur communautaire pour sa collaboration avec le Ministère dans le cadre de la *Collaboration avec le secteur communautaire*. Ces priorités sont, par ordre d'importance :

1. Développer et renforcer le sentiment d'appartenance à l'Ontario français :

Cette priorité vise des résultats qui serviront à augmenter le sens identitaire des francophones, à nourrir l'appartenance à la communauté et à engager les individus en vue d'une expression publique du fait français dans la province.

2. Augmenter l'accès universel en français à toute la gamme de services et de programmes :

Ce sont les institutions qui permettent de transformer une *population* en une *communauté*. Cette seconde priorité vise des résultats qui augmenteront l'offre active de services en langue française.

3. Renouveler le leadership :

L'épanouissement de la communauté repose en partie sur un leadership fort dont les caractéristiques principales sont l'engagement, la compétence et le professionnalisme. Cette priorité vise des résultats qui contribueront à renouveler le leadership à plusieurs niveaux, entre autres : le renforcement et le renouvellement des compétences et des capacités des leaders actuels, l'élargissement du bassin de leaders et le renouvellement générationnel.

4. Reconnaître et affirmer les droits :

Les gains de la communauté francophone sont souvent issus de victoires juridiques et constitutionnelles. La victoire acquise, la communauté doit exercer ses droits. Cette priorité vise des résultats qui mobiliseront la communauté en matière de revendication de ses droits et qui appuieront la communauté dans l'affirmation de ses droits auprès des gouvernements et des institutions parapubliques.

5. Soutenir la concertation et les partenariats :

L'épanouissement de la communauté est favorisé par la concertation entre les organismes, les secteurs et les institutions, conduisant à des partenariats efficaces. Cette priorité vise des résultats qui mèneront à une plus grande efficacité dans l'utilisation des ressources et qui appuieront la création de synergies et de complémentarités entre les intervenants, tels les groupes, les institutions et les secteurs.

Le secteur communautaire et le ministère du Patrimoine canadien travailleront ensemble à traduire ces priorités en des termes concrets et mesurables, en reconnaissant les paramètres d'intervention du Ministère. Parmi les résultats communs visés ainsi définis, certains seront relatifs au développement de secteurs spécifiques et d'autres traiteront de résultats communs à tous les secteurs.

(Source: http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/accords_collaboration/ON/index_f.cfm)

Programmes d'appui aux langues officielles

ENTENTE CANADA – ONTARIO POUR LES SERVICES EN FRANÇAIS 2005-2006 – 2008-2009

(Extraits)

OBJET DE L'ENTENTE

2.1 La présente entente a pour objet d'établir un cadre de collaboration pluriannuel entre le Canada et l'Ontario pour appuyer la planification et la prestation de services de qualité en français à la communauté francophone de l'Ontario, et pour appuyer des initiatives structurantes visant à favoriser son épanouissement, tel que décrits dans le plan stratégique figurant à l'annexe B de la présente entente.

Annexe B

Le gouvernement ontarien s'est donné 5 priorités pour les 4 années de son mandat. Tous les programmes gouvernementaux doivent tenir compte de ces priorités et, autant que possible, contribuer à l'atteinte des résultats escomptés.

Les 5 priorités du gouvernement sont :

1. La réussite des élèves
2. Des Ontariens et Ontariennes en meilleure santé
3. La prospérité pour la population
4. Des collectivités dynamiques
5. Une démocratie plus vigoureuse

[...]

Afin de contribuer aux priorités du gouvernement ontarien tout en relevant des défis importants dans la mise en oeuvre de services en français de qualité, la province de l'Ontario a deux grands objectifs stratégiques dans le cadre de l'entente.

ANNEXE B - PLAN STRATÉGIQUE DE L'ONTARIO : 2005-06 à 2008-09

OBJECTIF GÉNÉRAL : De fournir un cadre de financement pluriannuel afin d'appuyer le gouvernement de l'Ontario au développement, à l'amélioration et à la mise en œuvre des services en français pour sa communauté francophone et favoriser la participation des francophones à la vie sociale, économique et culturelle de l'Ontario au travers des initiatives structurantes présenter dans la cédule B.

OBJECTIF STRATÉGIQUE # 1: APPUYER LE DÉVELOPPEMENT, LA PLANIFICATION ET LA PRESTATION DE SERVICES DANS UN SECTEUR PRIORITAIRE

SECTEUR PRIORITAIRE DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO *	STRATÉGIE DE L'OFFICE-SECTEURS D'INTERVENTION	MESURES PROPOSÉES	RÉSULTATS ESCOMPTÉS 2005-06 à 2008-09	INDICATEURS DE RENDEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Succès pour les étudiantes et les étudiants • Des Ontariennes et des Ontariens plus en santé • Des communautés fortes (et en sécurité) 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accès aux services en français pour les francophones de l'Ontario en portant une attention prioritaire aux ministères/agences responsables de la mise en oeuvre de services dans les domaines prioritaires suivants : <p>SERVICES DE SANTÉ : (ministère de la Santé et des Soins de longue durée);</p> <p>SERVICES À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE : (ministères des Services à l'enfance et à la jeunesse; de la Santé et des Soins de longue durée, ainsi que des Services sociaux et communautaires);</p> <p>SERVICES DANS LE</p>	<p>Dans les régions désignées en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et pour les services assujettis aux dispositions de la <i>Loi</i>, le gouvernement de l'Ontario a pris l'engagement d'améliorer l'accès aux services en français en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaillant avec les agences de transfert de paiement pour accroître/améliorer les services en français; • Fournissant une aide aux professionnels et aux associations professionnelles pour mieux desservir leurs patients/clients/communautés • Développant et en adoptant les programmes et services pour mieux répondre aux besoins des francophones • Offrant aux francophones des renseignements sur les programmes et services gouvernementaux • Encourageant les francophones à demander les programmes et services gouvernementaux disponibles en français et à les utiliser. 	<p>Les initiatives recevant un financement dans le cadre de l'entente contribuent à améliorer l'accès aux services en français dans les secteurs clés identifiés et produisent les résultats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre d'agences de transfert de paiement et de professionnels en mesure d'offrir des services en français dans les domaines prioritaires • Accroissement des services fournis en français ou dans les deux langues • Hausse du nombre de collectivités, d'organismes et de personnes francophones 	<p>Au moyen d'indicateurs de rendement pré-établis dans la demande de financement, les ministères et agences de l'Ontario augmentent l'accès à des services de qualité de langue française dans les secteurs jugés prioritaires par le gouvernement de l'Ontario. Ces secteurs sont déterminés en consultation avec le gouvernement fédéral.</p>

	<p>DOMAINE DE LA JUSTICE : ministères du Procureur général et de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels);</p> <p>SERVICES SOCIAUX : (ministères des Services sociaux et communautaires et des Services à l'enfance et à la jeunesse, ainsi que la Direction générale à la Condition féminine);</p> <p>SERVICES POUR AÎNÉ(E)S : (ministère des Affaires civiques et de l'Immigration ainsi que le Secrétariat aux affaires des personnes âgées).</p>		<p>ayant accès aux programmes et services gouvernementaux en français</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus grande satisfaction des francophones quant aux services reçus <p>Les rapports déposés présentent des résultats tangibles et mesurables démontrant la contribution de ministères à l'amélioration de l'accès aux services en français pour les francophones.</p>	
--	--	--	--	--

* Voir la partie 4 du préambule du plan stratégique de l'Ontario (Objectifs stratégiques de l'Entente)

OBJECTIF STRATÉGIQUE # 2 : ASSURER UNE COMMUNICATION ET UNE CONSULTATION FORMELLES AVEC LA COMMUNAUTÉ

SECTEUR PRIORITAIRE DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO *	STRATÉGIE DE L'OFFICE-SECTEURS D'INTERVENTION	MESURES PROPOSÉES	RÉSULTATS ESCOMPTÉS 2005-06 à 2008-09	INDICATEURS DE RENDEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Prospérité pour la population • Une démocratie plus forte 	<p>Améliorer l'accès aux services en français et promouvoir la contribution des Francophones de l'Ontario à la vie sociale, culturelle, économique et politique de la province en</p>	<p>Dans les régions désignées en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et pour les services assujettis aux dispositions de la <i>Loi</i>, le gouvernement de l'Ontario a pris l'engagement d'améliorer l'accès aux</p>	<p>Les projets recevant un financement dans le cadre de l'entente soutiennent la promotion de la contribution des francophones de l'Ontario à la vie sociale,</p>	<p>Au moyen d'indicateurs de rendement pré-établis dans la demande de financement, les ministères et agences de l'Ontario augmentent l'accès à des services de</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt public vital 	<p>ciblant les programmes et activités des ministères et agences suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CULTURE, TOURISME ET LOISIRS : (ministère de la Culture; Conseil des arts de l’Ontario; Fondation du patrimoine de l’Ontario; Partenariat en marketing du tourisme de l’Ontario; ministères du Tourisme et des Loisirs; des Ressources naturelles; l’Office des affaires francophones). • SERVICES MUNICIPAUX : (ministères des Affaires municipales et du Logement et de la Culture) 	<p>services en français et de promouvoir la contribution des francophones à la vie sociale, culturelle, économique et politique de la province en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroissant la participation des francophones aux processus consultatifs et décisionnels du gouvernement • Promouvant les partenariats entre ses ministères/agences et les organismes francophones pour assurer le développement social, culturel, économique et politique de la communauté francophone • Distribuant des renseignements sur les programmes et services disponibles en français et en disséminant des renseignements sur la communauté francophone <ul style="list-style-type: none"> • Travaillant avec les municipalités afin d’accroître et d’améliorer les services municipaux en français. 	<p>culturelle, économique et politique et produisent les résultats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de la participation des francophones aux processus consultatifs et décisionnels du gouvernement • Élargissement des services fournis en français ou dans les deux langues • Hausse du nombre de collectivités, d’organismes et de personnes francophones ayant accès aux programmes, services et activités en français du gouvernement • Plus grande satisfaction des francophones quant aux services reçus <p>Les rapports déposés par les ministères / agences fournissent une indication des progrès réalisés par les ministères et agences</p>	<p>qualité de langue française dans les secteurs jugés prioritaires par le gouvernement de l’Ontario. Ces secteurs sont déterminés en consultation avec le gouvernement fédéral.</p>
--	--	---	---	--

			du gouvernement en matière de promotion de la contribution des Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens à la vie culturelle, sociale, économique et politique de la province.	
--	--	--	---	--

** Voir la partie 4 du préambule du plan stratégique de l'Ontario (Objectifs stratégiques de l'Entente)*

Référence : On trouvera le texte complet de l'entente à l'adresse électronique suivante :
http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/entente-agreement/services/on/2005-06_2008-09/05-09Plan_Service_Ontario_f.pdf

TABLEAU SECTEURS – ORIENTATION FAVORISÉE (Monde Associatif/Agence gouvernementale)

SECTEUR/ AGENCE	CLO	CLO (mars 2008)	CLO (nov. 2007)	CLO (jan. 2008)	PC	FCFA	AFO	OAF	LORD	ACFO (Sudbury, 2007-2008)
SANTÉ	1.2.1 à 1.2.6					3.14, 3.15, 3.22, 3.26		5.1, 5.2, 5.5, 5.8	6.4	7.9
ÉDUCATION				1c.1 à 1c.9	2a.4	3.3, 3.5 à 3.7, 3.9, 3.15, 3.19, 3.21, 3.23, 3.26, 3.31, 3.37, 3.42		5.5	6.1, 6.2	7.9
SERVICES SOCIAUX					2a.2	3.11, 3.14, 3.15, 3.20, 3.22, 3.26	4.4	5.2, 5.5, 5.8	6.4, 6.8, 6.9	7.7 à 7.9, 7.16, 7.17
IMMIGRATION	1.3.1 à 1.3.7 1b.1 à 1b.10					3.1, 3.2, 3.3, 3.15, 3.26, 3.41		5.4, 5.6	6.3	7.6, 7.9
JUSTICE						3.12, 3.24, 3.25, 3.26, 3.27, 3.28, 3.29, 3.30, 3.33		5.6	6.10 à 6.14	7.1 à 7.6, 7.9, 7.15
SERVICES COMMUNAIRES	1.1.1 à 1.1.5 1.4.1 à 1.4.3	1a.1,			2a.1 à 2a.5	3.4, 3.10, 3.14, 3.15, 3.16, 3.18, 3.26, 3.37, 3.39	4.1 à 4.35	5.2, 5.3, 5.5, 5.8	6.8, 6.9	7.9 à 7.14
ART ET CULTURE	1a.1 à 1a.6	1a.1 à 1a.6	1b.1,	1c.1 à 1c.9	2a.1	3.5, 3.7, 3.10, 3.17, 3.19, 3.22, 3.26, 3.31, 3.32, 3.37, 3.40, 3.42		5.3, 5.7, 5.9	6.5, 6.6	7.9, 7.13, 7.14
ÉCONOMIE			1b.2, 1b.3, 1b.4, 1b.6, 1b.7, 1b.9, 1b.10,			3.13, 3.26, 3.34 à 3.36, 3.38, 3.41			6.7	7.9
RECHERCHE		1a.3		1c.1 à 1c.9		3.42		5.1		

BIBLIOGRAPHIE

- Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO), « Rapport de la tournée de consultations tenue en mars 2007 - Développement communautaire et régional : concertation, enjeux et perspectives d'avenir », Équinox.
- Assemblée de la francophone de l'Ontario (AFO),
http://afo.franco.ca/index.cfm?Voir=sections&Id=4194&M=1293&Sequence_No=4194&Parent=4177&niveau=2&Repertoire_No=2137987376
- Association canadienne française du grand Sudbury (ACFO), « Rapports d'activités 2007 et dossiers prioritaires 2008 », <http://www.acfosudbury.ca/assemble/rapport%20activités%202.pdf>
- Commissariat aux langues officielles du Canada (CLO), « Les indicateurs de vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire 1 : les francophones en milieu urbain. La communauté francophone de Sudbury », octobre 2007,
http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_sy_10_07_p1_f.php
- Commissariat aux langues officielles, « Suivi de l'étude Une fenêtre sur le monde : La dualité linguistique dans les relations internationales », novembre 2007, http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_112007_p2_f.php
- Commissariat aux langues officielles, « Le rôle des organismes fédéraux de financement de la recherche du Canada dans la promotion des langues officielles », janvier 2008,
http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_012008_f.php
- Commissariat aux langues officielles du Canada (CLO), « Soutien des institutions fédérales aux arts et à la culture dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire », mars 2008, http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_032008_p1_f.php#objectif
- Division de l'éducation en langue française et l'administration de l'éducation, Dominic Giroux, sous-ministre adjoint, « Éducation en langue française : réalisation en 2007-2008 et perspectives pour 2008-2009 », juin 2008.
- Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA), « *DE MILLE REGARDS, NOUS AVONS CRÉÉ UNE VISION* : Actes du Sommet des communautés francophones et acadiennes », juin 2007,
http://www.fcfa.ca/media_uploads/pdf/698.pdf
- GIROUX, D., « Using Data to Develop a Comprehensive Improvement Strategy in French-Language Schools in the Province of Ontario, mai 2007,
[http://www.edu.gov.on.ca/eng/research/improvement Strategy.pft](http://www.edu.gov.on.ca/eng/research/improvement%20Strategy.pft).
- LANGLOIS, Gilbert, « Vitalité communautaires des minorités francophones, le groupe de recherche de l'Université d'Ottawa, 2005,
<http://langlois.geog.uottawa.ca/rapports/Sudbury.pdf>.

Office des affaires francophones (OAF), « *Consultation du gouvernement du Canada sur les axes d'orientation d'un nouveau Plan d'action pour les langues officielles – Réponse de l'Ontario* », février 2008.

Patrimoine Canada, Rapport Lord, « Rapport sur les consultations du gouvernement du Canada sur la dualité linguistique et les langues officielles », février 2008, http://www.pch.gc.ca/pc-ch/consultations/lo-ol_2008/lord_f.pdf

Patrimoine canadien (PC), « Accord de collaboration entre le ministère du Patrimoine canadien et le secteur communautaire de la francophonie de l'Ontario (2003-2009) », http://www.pch.gc.ca/progs/lool/accords_collaboration/ON/AccordCollaboration_ON_f.pdf

Patrimoine canadien (PC), « Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne, 2008-2013 », http://www.pch.gc.ca/progs/slo-ols/pubs/2008-2013_LDL/2008-2013_LDL_f.pdf

Les organismes et le monde associatif

Un nombre impressionnant d'organismes et d'associations offrent des services en français (voir la liste ci-jointe). Les trois-quarts des 156 organismes recensés sont unilingues francophones. Le paysage des organismes francophones est très « canadien-français », en ce sens que le monde associatif est très développé, que le mode associatif est très utilisé et que le secteur de la culture est bien représenté. Le paysage comprend un nombre important d'organismes coopératifs (caisses populaires et coopératives). Il montre également une grande quantité de clubs sociaux, de paroisses et d'organismes paroissiaux. Ce paysage n'est toutefois pas complet. D'une part, il ne prétend pas comprendre tous les organismes qui s'adressent à la francophonie sudburoise. D'autre part, il ne comprend pas les entreprises que l'on pourrait considérer comme francophones, par leur(s) propriétaire(s) ou par leurs services. Les organismes sont regroupés selon les tables sectorielles. Les médias font toutefois partie d'un groupe distinct.

Le secteur de la **SANTE** comprend douze organismes recensés. Deux de ces organismes relèvent directement de la province et desservent une région plus grande : l'*Hôpital régional de Sudbury* et le *Centre d'accès aux soins communautaires*. Le Réseau local d'intégration des soins de santé dessert la région du Grand Sudbury, mais son siège social est à North Bay. Un quatrième, le *Centre de santé communautaire de Sudbury* reçoit également son financement de la province, mais il dessert seulement le Grand Sudbury, au moyen d'un service central et de satellites. Deux sont unilingues francophones : le *Centre de santé communautaire de Sudbury* et le *Réseau de santé en français du Moyen-Nord de l'Ontario*. Le *Centre de l'enfant et de la famille* se préoccupe de santé mentale ; cependant, comme il est financé par le ministère des Services sociaux et communautaires et par le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, il appartient principalement au secteur des **SERVICES SOCIAUX**. Deux autres organismes touchent à la fois la **SANTE** et l'**ÉDUCATION** : les volets du *Consortium national de formation en santé* à l'Université Laurentienne et au Collège Boréal. Parmi les autres organismes, certains ont une désignation partielle en vertu de la Loi 8, d'autres offrent des services en français, comme le groupe *Midwives of Sudbury/Sages-femmes de Sudbury*.

La très grande majorité du secteur de l'**ÉDUCATION** est unilingue de langue française : deux conseils scolaires (catholique et public) et un collège communautaire qui couvrent un très grand territoire, qui dépasse de beaucoup le territoire de l'ACFO du grand Sudbury. Deux universités bilingues dispensent l'enseignement post-secondaire : l'Université de Sudbury est fédérée à l'Université Laurentienne. D'autres organismes francophones s'occupent d'alphabétisation, de formation professionnelle, de formation en santé, d'apprentissage médiatisé et du troisième âge. *Contact Nord* offre un service bilingue de livraison de cours à distance. Il faut souligner que les centres de la petite enfance sont au début du système éducatif, bien qu'ils soient compris dans les services communautaires. Deux associations étudiantes de langue française, à Boréal et à la Laurentienne, complètent le portrait.

Le secteur des **SERVICES SOCIAUX** comprend huit organismes. Deux de ces organismes sont unilingues francophones : le *Centre de santé communautaire de Sudbury* et le *Centre Victoria pour femmes*. Les autres ont une désignation partielle ou offrent des services en français. Des organismes du secteur **SANTE** dispensent aussi des services sociaux, comme le *Centre de santé communautaire*, le *Manoir des Pionniers* et la *Maison La Paix Vale Inco*.

Les nombreuses caisses populaires et les coopératives occupent une place de choix dans le secteur **ÉCONOMIE**. Il y a 10 (bientôt 9) caisses populaires au total sur le territoire de l'ACFO du grand Sudbury ; la fusion de Nolin et de Lasalle donnera la Caisse populaire les

Voyageurs. Les coopératives recensées sont au nombre de 5, pour divers services. Un bureau du *Réseau de développement économique et l'employabilité de l'Ontario* est localisé à Sudbury. Si le recensement comprend le *Regroupement des gens d'affaires francophones*, il ne porte pas sur les entreprises privées, en bonne partie parce qu'il est difficile de déterminer des critères permettant de définir une entreprise francophone, une entreprise offrant des services en français ou une entreprise bilingue. La *Banque nationale du Canada* sur Lisgar offre des services bancaires en français. Il y a des entreprises francophones par leur(s) propriétaire(s), comme le Groupe GDM, 50 Carleton, A&J Home Hardware... Il y a aussi des cabinets professionnels francophones, comme le groupe d'avocats Lacroix Forest ou le Groupe dentaire de Sudbury. Il y a aussi de nombreuses entreprises qui offrent des services en français. Leur nombre paraît être en croissance. Une étude de l'Institut franco-ontarien a montré que, dans un milieu bilingue, les entreprises embauchent des employés bilingues qui offrent des services bilingues, indépendamment de la politique de l'entreprise au sujet du bilinguisme¹.

Plusieurs organismes du secteur **ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE** remontent à la Renaissance culturelle des années 1970 et même avant : le *Centre franco-ontarien de folklore*, la *Galerie du Nouvel-Ontario*, le *Théâtre du Nouvel-Ontario*, la *Nuit sur l'étang*, les *Éditions Prise de parole*, le *Carrefour francophone*. Certains renaissent : *La Slague*, la *Troupe de l'Université Laurentienne*. D'autres sont plus récents : le *Salon du livre du Grand Sudbury*, la *Librairie du Nouvel-Ontario*, *Cinéfest Sudbury*, la *Chorale les Troubadours*... Cinq des 18 organismes recensés sont bilingues.

Trois organismes se retrouvent dans le secteur **IMMIGRATION**. Le *Contact interculturel francophone de Sudbury* est unilingue francophone, comme son nom l'indique. Il est né du fait que le Sudbury Multicultural & Folk Arts Association ne fournit pas de services en français. Le *Réseau du Nord* se trouve avec le Contact interculturel et fait partie d'un réseau plus étendu. Pour sa part, le *Club Tam Tam* est au Collège Boréal. On pourrait compter dans ce secteur l'*Association culturelle et professionnelle africaine de Sudbury*.

Le secteur des **SERVICES COMMUNAUTAIRES** est très développé, pas moins de 67 organismes. Deux organismes occupent une place de premier plan, par l'ampleur de leurs activités : l'*ACFO du grand Sudbury* et le *Carrefour francophone*. Le secteur comprend les 17 *paroisses* du territoire, de même que les organismes qui les accompagnent. Une partie du réseau de clubs sociaux s'est formé en fonction des paroisses : les *clubs d'âge d'or* par exemple. De nombreux autres clubs sociaux sont établis depuis plusieurs années : les cinq *clubs Richelieu*, les *Chevaliers de Colomb*, les trois sections des *Filles d'Isabelle*, les trois sections des *Colombiettes*, les trois sections locales de l'*Union culturelle franco-ontarienne* et les cinq sections locales de la *Fédération des femmes canadiennes-françaises de l'Ontario*. Des centres de la petite enfance font partie de ce secteur : le *Centre Pivot du triangle magique*, la *Garderie Touche-à-tout* et les *Services de garde de Rayside-Balfour*. Des organismes rassemblent les jeunes garçons (*Association des scouts du Canada*) et les jeunes filles (la *Fédération des guides franco-ontariennes*). Et une association s'occupe des jeunes de la rue (*Foyer Notre-Dame*). L'*Association culturelle et professionnelle africaine de Sudbury* regroupe les Africains et les Africaines.

Le secteur **JUSTICE** ne comprend qu'un service d'aide juridique bilingue avec désignation partielle, la *Clinique juridique communautaire de Sudbury*.

¹ Gratien Allaire, Louis Durand et Simon Laflamme. « Les entreprises ontariennes et le bilinguisme : la perception des employeurs », *Revue du Nouvel-Ontario*, vol. 30 (2005), pp. 43-88

La région de Sudbury est desservie par plusieurs **MEDIAS** : deux stations de radio (*CBON* et *CHYC*), un hebdomadaire (*Le Voyageur*), un journal étudiant (*L'Original déchaîné*) et un portail électronique (*FrancoSudbury.com*). Elle compte aussi un magazine provincial, le *Lien économique*. Les chaînes de télévision *Radio-Canada* et *TFO* ont un pied-à-terre dans le Grand Sudbury. Il faut ajouter que la télévision communautaire offre un minimum de services en français. Le recensement ne compte pas les cinq chaînes disponibles sur le service de câble : SRC, TFO, TVA, TQS et TV5. On peut même ajouter RDS (Réseau des sports) sur demande spéciale.

Mélissa Lavictoire
Gratien Allaire

LA DESIGNATION DES AGENCES SOUS LA LOI 8

La Loi sur les services en français (Loi 8) garantit le droit à des services gouvernementaux en français partout dans les régions désignées. Par contre, puisqu'une partie des services ne sont pas offerts directement par les ministères mais plutôt par l'entremise d'agences (communément appelées organismes de paiement de transfert), la loi 8 prévoit la désignation de ces agences (par ex. les hôpitaux, les sociétés d'aide à l'enfance, les centres de santé...). Lorsqu'une agence est désignée, cette agence est tenue de respecter les dispositions de la loi au même titre qu'un ministère. Par exemple, une plainte adressée au Commissaire des Services en français contre une de ces agences sera traitée de la même façon qu'une plainte contre un ministère.

La désignation des agences (articles 8, 9 et 10 de la loi 8) est donc la façon que le gouvernement privilégie pour être en mesure d'assurer la livraison des services lorsque c'est une agence plutôt qu'un ministère qui livre le service en son nom.

Le processus de désignation

Le processus de désignation peut varier d'un ministère à un autre mais les règles de base demeurent les mêmes.

- l'organisme prépare un plan des services en français;
- le bureau régional du ministère examine le plan et s'assure que les conditions sont respectées;
- le ministère approuve le plan et le soumet à l'Office des Affaires francophones;
- la ministre responsable des Affaires francophones recommande la désignation au conseil des ministres qui confirme la désignation par l'entremise d'un règlement;
- l'agence désignée est tenue d'offrir ses services en français au même titre qu'un ministère.

Les critères de désignation

Les agences désignées doivent remplir les critères suivants (voir annexe pour les détails) :

1. Permanence et qualité des services en français;
2. Accès aux services en français;
3. Représentation francophone appropriée au sein du CA et de ses comités;
4. Représentation francophone appropriée parmi les gestionnaires de l'agence;
5. Responsabilité face à la prestation des services en français (politique interne de l'agence).

Au Ministère de la Santé, la procédure à suivre fait présentement l'objet d'une révision étant donné que la province est encore dans la phase de mise sur pied des réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) qui sont responsables des services de santé au niveau régional.

Désignation totale ou partielle

Un organisme peut obtenir une désignation totale si tous ses services sont offerts en français et si le gouvernement de l'Ontario finance de façon continue tous ses programmes.

Une désignation partielle s'applique dans les cas suivants :

- un organisme offre seulement quelques services en français;
- le financement continu de certains services provient d'autres sources que le gouvernement de l'Ontario (municipalités, Centraide, gouvernement fédéral);
- l'organisme a négocié un plan avec le ministère selon lequel tous ses services finiront par être offerts en français.

Une demande de désignation partielle doit préciser le nom de chaque programme touché.

Le ministère ne peut recommander une désignation que pour les programmes qu'il finance. Si un organisme reçoit aussi des fonds d'un autre ministère, les deux ministères doivent préparer une demande conjointe.

Quelques chiffres

Depuis 1987 le gouvernement a désigné 209 agences dont 26 sur le territoire couvert par l'ACFO du Grand Sudbury. La plupart des agences désignées tombent sous la responsabilité de deux ministères, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et le ministère des Services sociaux et communautaires.

Point en litige

Une question qui fera peut être l'objet de discussions est la désignation d'une agence francophone. Le Collège Boréal a obtenu sa désignation en mai dernier. Michel Giroux, un juriste de l'Université Laurentienne, voit ceci d'un bon œil puisque cette désignation constitue une garantie supplémentaire que le gouvernement ne pourra pas couper des programmes ou, dans un cas extrême, fermer le Collège. Il y a quelques années le Conseil d'administration du Service familial (une institution francophone) s'est penchée sur la même question et a choisi de ne pas demander la désignation jugeant que la désignation n'était pas une garantie de protection et que la démarche administrative pour l'obtention d'une telle désignation ne valait pas le coût. Le Service familial a par contre obtenu la désignation de certains de ses services. Il est à noter que les ministères n'offrent aucun incitatif financier pour un organisme désigné. Le Centre de santé communautaire de Sudbury n'a pas été saisi de la question mais il est possible que ce dossier fasse l'objet d'une discussion.

Richard Théoret
Institut franco-ontarien

Les organismes désignés dans le territoire couvert de l'ACFO

ORGANISMES	DESIGNATION
Association des jeunes de la rue (Foyer Notre-Dame)	Partielle
Centre d'accès aux soins communautaires du Nord-Est	Oui
Centre de l'enfant et de la famille	Oui
Centre Pivot du triangle magique	Oui
Centre Victoria pour femmes	Oui
Clinique Juridique Communautaire de Sudbury	Partielle
Club d'âge d'or d'Azilda	Partielle
Club d'âge d'or de la vallée	Partielle
Collège Boréal	Oui
Hôpital Régional de Sudbury	Partielle
Infirmières de l'Ordre de Victoria	Partielle
La Garderie Touche-à-tout de Sudbury	Partielle
Le Centre Iris de rétablissement pour femmes toxicomanes	Partielle
Ressources sur la garde d'enfants	Partielle
Service familial Sudbury	Partielle
Services de garde de Rayside-Balfour	Oui
Services pour Handicaps de développement de Sudbury	Partielle
Société Alzheimer Society Sudbury-Manitoulin	Partielle
Société d'aide à l'enfance/Sudbury Manitoulin Children's Aid Society	Partielle
Union culturelle franco-ontarienne de Noëlville	Oui
Union culturelle franco-ontarienne de St-Charles	Oui

ORGANISMES

SANTÉ

	DÉSIGNATION	LANGUE	ADRESSE	CP
Centre de santé communautaire de Sudbury	Oui	Francophone	19 chemin Frood	P3C 4Y9
Centre Iris de rétablissement pour les femmes toxicomanes	Partielle	Bilingue	405, chemin Ramsey	P3E 2Z8
Centre d'accès aux soins communautaires du Nord-Est	Partielle	Bilingue	40, rue Elm	P3C 1S8
Hôpital régional de Sudbury	Partielle	Bilingue	700, rue Paris,	P3E 3B5
Infirmières de l'Ordre de Victoria	Partielle	Bilingue	121 rue Elm	P3C 1T3
Maison La Paix Vale Inco	Non	Bilingue	1028 South Bay Road	P3B 6J7
Manoir des Pionniers	Non	Bilingue	960, avenue Notre-Dame	P3A 2T4
Midwives of Sudbury-Sages-femmes de Sudbury	Non	Bilingue	435 Notre Dame Avenue Suite 201	P3C 5K6
Réseau de santé en français du Moyen-Nord de l'Ontario	Oui	Francophone	435, avenue Notre-Dame, bureau 113	P3C 5K6
Service de santé publique de Sudbury et du district	Non	Bilingue	1300, rue Paris	P3E 3A3
Société Alzheimer Sudbury-Manitoulin	Partielle	Bilingue	960B avenue Notre Dam	P3A 2T4
Société canadienne de l'ouïe	Non	Bilingue	1233 Paris St	P3E 3B6

ÉDUCATION

ACFAS-Sudbury, Association francophone pour le savoir	Non	Francophone	chemin du lac Ramsey	P3E 2C6
Association des étudiants francophones	Non	Francophone	chemin du lac Ramsey	P3E 2C6
Association générale des apprenants et apprenantes du Collège Boréal	Non	Francophone	Collège Boréal	P3A 6B1
Conseil scolaire catholique du Nouvel Ontario	Non	Francophone	201 rue Jogues	P3B 1H9
Centre alpha-culturel de Sudbury	Non	Francophone	40, rue Elm, bureau M-300	P3C 1S8
Centre de ressources sur la formation professionnelle de Sudbury	Non	Bilingue	3-124, rue Cedar	P3E 1B4
Centre franco-ontarien de ressources en alphabétisation (FORA)	Non	Francophone	432, avenue Westmount, Unité H	P3A 5Z8
Centre Jules-Léger	Non	Francophone	199, rue Larch, 10ième pl	P3E 5P9
Collège Boréal	Oui	Francophone	21 boulevard Lasalle	P3A 6B1
Conseil scolaire du district du Grand-Nord de l'Ontario	Non	Francophone	296 rue Van Horne	P3B 1H9
Consortium national de formation en santé (Laurentienne)	Oui	Francophone	935, chemin du lac Ramsey	P3E 2C6
Consortium national de formation en santé (Collège Boréal)	Oui	Francophone	21, boulevard Lasalle. Collège Boréal	P3A 6B1
Contact Nord	Non	Bilingue	410, chemin Falconbridge Road	P3A 4S4
Service d'apprentissage médiatisé franco-ontarien (SAMFO)	Non	Francophone	1311, rue Gemmell	P3A 1G3
SOS 40h	Non	Francophone	40 rue Elm, suite ES211	P3C 1S8
Université de Sudbury	Non	Bilingue	chemin du lac Ramsey	P3E 2C6
Université du troisième âge de Sudbury	Non	Francophone	chemin du lac Ramsey	P3E 2C6
Université Laurentienne	Non	Bilingue	935 Ramsey Lake Road	P3E 2C6

SERVICES SOCIAUX

Centre de l'enfant et de la famille	Oui	Bilingue	319 Lasalle Boulevard, #4	P3A 1W7
Centre Victoria pour femmes	Oui	Francophone	C.P. 308	P3E 4P2
Conseil de planification sociale de Sudbury	Non	Bilingue	30, chemin Ste-Anne, pièce 105	P3C 5E1
Le Centre familial de Sudbury	Partielle	Bilingue	rue Cedar	P3A 5J9
Nos enfants, notre avenir	Non	Bilingue	199 rue Travers	P3C 3K2
Société d'aide à l'enfance/Sudbury Manitoulin Children's Aid Society	Partielle	Bilingue	319 Lasalle Blvd Unit 3	P3A 1W7
Tout pour réussir	non	Francophone	École macdonald Cartier	P3A 1W1
Partir d'un bon pas pour un avenir meilleur	Non	Bilingue	450, avenue Morin	P3C 5H6

ÉCONOMIE

Banque nationale du Canada	Non	Bilingue	2, rue Lisgar	P3E 3L6
Caisse populaire d'Alban	Non	Francophone	21, chemin Delamere	P0M 1A0
Caisse populaire d'Azilda	Non	Francophone	43, rue Notre-Dame	P0M 1B0
Caisse populaire de Noëlville	Non	Francophone	87, rue St-David Nord	P0M 2N0
Caisse populaire de Warren	Non	Francophone	60 Rutland	P0H 2N0

Caisse populaire Lasalle	Non	Francophone	1380, boulevard Lasalle	P3A 1Z6
Caisse populaire Nolin de Sudbury	Non	Francophone	531, avenue Notre-Dame	P3C 5L1
Caisse populaire St. Charles	Non	Francophone	15, rue King Est	P0M 2W0
Caisse populaire St. Jacques de Hanmer Inc.	Non	Francophone	4477, avenue Notre-Dame	P3P 1X6
Caisse populaire Val Caron	Non	Francophone	3077, chemin 69 N	P3N 1R8
Caisse populaire Vermillion	Non	Francophone	29, rue Main	P0M 1L0
Coopérative Ailes Nord	Non	Francophone	1091, chemin Martindale	P3E 6E2
Coopérative Boréal	Non	Francophone	21 Boulevard Lasalle	P3A 6B1
Coopérative d'habitation Vallée Ouest	Non		300, avenue Edward	P0M 1L0
Coopérative d'habitation Place Verchères	Non		100 - 239 Rue Jogues	P3C 5P7
Coopérative Ergon	Non		C.P. 2756, Succursale A	P3A 5J3
Coopérative funéraire du district de Sudbury	Non	Francophone	222 boulevard Lasalle E	P3A 1W5
Conseil de la coopération de l'Ontario (Sudbury)	Non	Francophone	531, avenue Notre-Dame, 2e étage	P3C 5L1
Regroupement des gens d'affaires francophones (RGAF)	Non	Francophone	40, rue Elm, suite ES211	P3C 1S8
Réseau de développement économique et d'employabilité de l'Ontario (RDÉE)	Non	Francophone	531, av. Notre-Dame, 2e étage	P3C 5L1
Village International	Non		900 Lasalle Boulevard	P3A 5W8

ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Centre franco-ontarien de folklore	Non	Francophone	1169 rue Dollard	P3A 4G7
Chorale des Troubadours	Non	Francophone		
Cinefest Sudbury	Non	Bilingue	45 rue Durham	P3E 3M2
Conseil des Arts de Sudbury	Non	Bilingue	154 Durham Street	P3E 3M7
Editions Prise de parole	Non	Francophone	109 rue Elm	P3C 1T4
Festival Boréal	Non	Bilingue	19, rue Grey, bureau 3	P3E 3L2
Galerie des Arts de Sudbury	Non	Bilingue	251 John Street	P3E 1P9
Galerie du Nouvel-Ontario	Non	Francophone	174 rue Elgin	P3E 3N5
Librairie du Nouvel-Ontario, Grand ciel bleu	Non	Francophone	93 rue Durham	P3E 3C5
Librairie Emmanuel	Non	Francophone	30 Ste. Anne Rd	P3C 5E1
La Nuit sur l'étang	Non	Francophone	348 rue Elm	P3C 1V8
La Slogue	Non	Francophone	435 avenue Notre Dame	
La Troupe de l'Université Laurentienne	Non	Francophone	chemin du lac Ramsey	P3E 2C6
La Troupe La gang à Popa	Non	Francophone		
Le Carrefour francophone de Sudbury	Non	Francophone	435 avenue Notre-Dame	P3C 5K6
Le Potier du village	Non	Bilingue	152, ch. Prévost, C.P. 1333	P0M 2N0
Le Salon du livre de Sudbury	Non	Francophone	40, rue Elm	P3C 1S8
Théâtre du Nouvel-Ontario	Non	Francophone	21 boulevard Lasalle	P3A 6B1

IMMIGRATION

Contact interculturel francophone de Sudbury	Non	Francophone	40, rue Elm, suite 219	P3C 1S8
Club Tam Tam	Non	Francophone	21, boulevard Lasalle	P3A 6B1
Réseau du Nord	Non	Francophone	40, rue Elm, suite 219	P3C 1S8

SERVICES COMMUNAUTAIRES

Association canadienne-française de l'Ontario du grand Sudbury	Non	Francophone	40 rue Elm, suite ES211	P3C 1S8
Association des jeunes de la rue (Foyer Notre-Dame)	Partielle	Bilingue	213, rue Pine	P3C 1X4
Association des scouts du Canada	Non	Bilingue	2082, promenade Bancroft	P3B 1T1
Associations culturelle et professionnelle africaine de Sudbury (ACPAS)	Non	Francophone	Ch. du lac Ramsey. Université Laurentie	P3E 2C6
Centre communautaire Assomption	Non	Francophone	1311 Gemmell St	P3A1G3
Centre culturel communautaire de Rayside Balfour et Onaping Falls	Non	Francophone		
Centre des femmes de Sudbury	Non	Bilingue	324-F Rue Elm Ouest	P3C 1V8
Centre Emmaüs	Non	Bilingue	139 Durham Street	P3E 3M9

Centre Pivot du triangle magique	Oui	Francophone	1215 St. Anthony St	P3P1B7
Chevaliers de Colomb	Non	Bilingue		
Club amical du Nouveau-Sudbury	Non	Francophone	533, rue Lavoie	P3A 2B4
Club d'âge d'or d'Azilda	Partielle	Francophone	64, rue Main Ouest C.P. 1510	P0M 2B0
Club d'âge d'or de la vallée	Partielle	Francophone	26, boulevard Côté	P3P 1X5
Club de l'âge d'or (Markstay)	Non	Francophone	15, rue Hagar, C.P. 1510	P0M 1G0
Club de l'âge d'or Alidor	Non	Francophone	32, rue Main C.P. 174	P0M 2W0
Club des retraités de la Rivière-des-Français	Non	Francophone	17, rue Notre Dame Est	P0M 1N0
Club Richelieu Féminin de Sudbury	Non	Francophone	CP 2601 Succursale A	P3A 5J2
Club Richelieu de la Vallée	Non	Francophone	249 Bodson Dr.	P3N 1R4
Club Richelieu de Rivière-des-Français	Non	Francophone	CP 10	P0M 2N0
Club Richelieu de Sudbury	Non	Francophone	CP 724 Succursale B	P3E 4R6
Club Richelieu Les Patriotes de Sudbury	Non	Francophone	CP 92 Succ B	P3E 4N3
Club Sénior Ô Moulin à Fleur	Non	Francophone	177, rue Nolin	P3C 2V2
Colombiettes d'Azilda	Non	Francophone		
Colombiettes de Saint-Charles	Non	Francophone		
Comité des fêtes de la St-Jean	Non	Francophone		
Dames auxiliaires de Coniston	Non	Francophone		
Développement et Paix	Non	Francophone	Centre Diocésain,30 ch. Ste Anne	P3C 5E1
Fédération des femmes canadiennes française de l'Ontario (FFCFO)	Non	Francophone	203-69, rue Cedar C.P. 308	P3E 4P2
Fédération des femmes canadiennes françaises de l'Ontario (Azilda)	Non	Francophone	C.P. 112	P3E 4P2
Fédération des femmes canadiennes françaises de l'Ontario (Chelmsford)	Non	Francophone	C.P. 1359	P0M 1L0
Fédération des femmes canadiennes françaises de l'Ontario, St. Jacques (Hanmer)	Non	Francophone	C.P. 464	P3P 1T3
Fédération des femmes canadiennes françaises de l'Ontario,Zone Nord (Bleazard Valley)	Non	Francophone	3070, rue Martin	P0M 1E0
Fédération des guides franco-ontariennes	Non	Francophone	30, chemin Ste-Anne	P3C 5E1
Filles d'Isabelle de Chelmsford	Non	Francophone		
Filles d'Isabelle de Noëlville	Non	Francophone		
Filles d'Isabelle de Sudbury	Non	Francophone	Casier postal 592	P0M 1B0
Garderie Touche-à-tout de Sudbury-Azilda	Partielle	Francophone	937 lac Ramsey Road	P3E 2C6
La clé de l'âge d'or et le centre des loisirs	Non	Francophone		
Le Carrefour francophone de Sudbury	Non	Francophone	435 avenue Notre-Dame	P3C 5K6
Les Colombiettes La Toussaint conseil 12047	Non	Francophone	1519 Bellevue	
Paroisse l'Annonciation	Non	Francophone	1168, ave Northway	P3A 3A8
Paroisse La Toussaint	Non	Francophone	1519 Bellevue Ave □	P3B 3G3
Paroisse Notre-Dame De La Merci	Non	Francophone	42 Edward Avenue	P0M 1M0
Paroisse Notre-Dame-de-Lourdes	Non	Francophone	20 Delamere Rd.,	P0M 1A0
Paroisse Notre-Dame-du-Rosaire	Non	Francophone	2758 Main	P0M 1E0
Paroisse St. Joseph	Non	Francophone	3594 Errington av,	P0M 1L0
Paroisse St Jean de Brebeuf	Non	Francophone	26 Kathleen	P3C 2M1
Paroisse St. Augustin	Non	Francophone		
Paroisse St. Charles-Borromée	Non	Francophone		P0M 2W0
Paroisse St. David	Non	Francophone	8 Notre Dame E	P0M 2N0
Paroisse St. Dominique	Non	Francophone	1241 Diane Street	P3A 4H4
Paroisse Ste.Agnès	Non	Francophone	15 St Agnes	P0M 1B0
Paroisse Ste-Anne des Pins	Non	Francophone	14 Beech	P3C 1Z2
Paroisse Ste. Marguerite d'Youville	Non	Francophone	4290 Rue Regional	
Paroisse St. Jacques	Non	Francophone	46 cote Bl	P3P 1X5
Paroisse St. Mathieu	Non	Francophone	1608 Pioneer Road	P3G 1A8
Pastorale auprès des jeunes	Non	Francophone	30, chemin Ste Anne	P3C 5E1
Ressources sur la garde d'enfants	Partielle	Bilingue	662, chemin Falconbridge	P3A 4S4

Retraite active	Non	Francophone		P3P 1B4
Saint-Étienne-Martyr	Non	Francophone	68 Sturgeon	P0M 1R0
Services de garde de Rayside-Balfour	Oui	Francophone	PO Box 1387	P0M 1L0
Services pastoraux de langue française	Non	Francophone	30, chemin Ste-Anne	P3C 5E1
Services pour handicaps de développement de Sudbury	Partielle	Bilingue	245, rue Mountain,	P3B 2T8
Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie	Non	Francophone	1169, rue Dollard	P3A 4G7
Société historique du Nouvel-Ontario	Non	Francophone	1169, rue Dollard	P3A 4G7
Union culturelle franco-ontarienne de Noelville	Oui	Francophone		
Union culturelle franco-ontarienne de St. Charles	Oui	Francophone		
JUSTICE				
Clinique juridique communautaire de Sudbury	Partielle	Bilingue	40 Elm St	P3C 1S8
MÉDIAS				
Franco-Sudbury.com	Non	Francophone	40, rue Elm, suite ES211	P3C 1S8
Le Lien économique	Non	Francophone	525, avenue Notre-Dame	P3C 5L1
Le Voyageur	Non	Francophone	525, avenue Notre-Dame	P3C 5L1
L'Orignal déchaîné	Non	Francophone	Université Laurentienne	P3E 2C6
CHYC FM	Non	Francophone	493-B Chemin Barrydowne	P3A-3T4
Radio-Canada - CBON	Non	Francophone	15, rue Mackenzie	P3C 4Y1
Radio-Canada - télévision	Non	Francophone	15, rue Mackenzie	P3C 4Y1
TFO	Non	Francophone	699 Froot Street	P3C 5A3